

COMPTE-RENDU du 07 juin 2016

Présents : 11

Excusés : 3 dont deux avec pouvoir donné.

Ordre du jour :

1. Evolution du commerce boucherie.

Le bail des laboratoires de la boucherie sera accordé à la personne qui désire développer une activité locale. La commune consentira quelques facilités au démarrage. Le prix de départ est fixé à 5€HT/m². La partie magasin est dévolue à l'accueil d'un médecin et des réagencements seront fait dès qu'un candidat se présente.

2. Pour le produit des amendes de Police.

L'agencement devant l'espace associatif de la Rue de Rampôt est retenu dans une enveloppe de 30 640 €HT.

3. Avenant de travaux :

Les avenants définitifs de la Grand-Croix dégagent un excédent minime de 23 € seulement par différence entre la plus-value du lot électricité et la moins-value du lot maçonnerie.

4. Emprise de voirie :

Le CCAS accepte la rétrocession à l'euro symbolique du terrain de Rampôt avec la condition d'une utilisation des lieux pour des actions sociales et pour le parking nécessaire aux lieux desservis. Pour l'adaptation de l'embranchement de la route de Virigneux avec l'allée du Pré fleuri, le conseil décide de faire l'acquisition d'une bande de 12 m². Le prix qui s'applique est celui de la zone U.

5. ADAP Agenda d'Accessibilité Programmé

Une mesure gouvernementale permet d'augmenter de trois années la durée de dérogation à la réalisation des établissements et installations ouvertes au public. La commission bâtiment va travailler pour convenir des priorités avec ce nouveau dispositif mais le budget imposera ses limites.

6. Rentrée scolaire

On enregistre une baisse des effectifs qui conduit à n'avoir qu'une seule classe de maternelle.

7. Recours à la ligne de trésorerie

Avec les subventions perçues pour différents programmes, le besoin de la ligne de trésorerie est ramené à 110 000 €. Les banques sont consultées en conséquence.

8. Réfections nécessaires aux courts de tennis

Plusieurs solutions sont possibles mais avec un éventail de prix, les différentes alternatives seront chiffrées cet été.

9. Schéma d'assainissement

L'agence Loire Bretagne apporte son soutien à hauteur 21 480 €, soit 60 % du coût de l'étude.

10. Délégation du maire :

- L'urbanisme
Le tableau des demandes en cours et des mises à jour est présenté.
- Lecture du courrier pour adaptation de l'écoulement des eaux
Un particulier fait part de ses difficultés à enrayer le ruissellement des eaux d'un chemin rural en raison du refus d'un propriétaire dont les terrains sont en contre bas du chemin en cause.
- SIEMLY
Le rapport sur la qualité des eaux du réseau est fourni et diffusé sur le site SUEZ.
L'eau est reconnue de grande qualité.
- Alerte par la ruche de l'écologie sur les compteurs « linky » destinés à l'analyse des comportements des particuliers pour la consommation d'énergie électrique.

11. Bilan des commissions :

- Les travaux sur le chemin de la Protière doivent être décalés.
- Les terrassements du City Park sont en cours.
- Des chemins demandent des travaux d'adaptations pour être maintenus en bon état.
- Le clos du relais engage ses travaux en octobre.
- La colonne d'eau qui traverse de l'école à la Bourrie va être changée cet été.
- Deux broyeurs de végétaux, acquis par le SIMOLY, seront mis en démonstration dans les communes pour juger de l'efficacité et des conditions d'utilisation. Le site du local associatif est retenu pour cette opération.
- Le contrat de rivière porté par le SMAELT, a permis de justifier d'un taux bonifié de l'aide de l'agence de l'eau pour le schéma d'assainissement. L'identification des zones humides sera prise en compte et les actions seront intégrées au schéma pour plus d'efficacité, en 2017 une action est déjà prévue sur la commune.
- Pour tous les secteurs concernés par des travaux de VRD, une analyse de recherche d'amiante dans les enrobés doit être faite. Les Travaux de la ZA se terminent. La société PRISMAFLEX débute son extension.
- La fête de la musique est en cours de finalisation.
- Le local associatif voit ses travaux débiter. Dès à présent, il est anticipé sur l'installation du groupe qui sera indépendant du marché des travaux.
- Le plateau locatif de la Grand-Croix est équipé de toilettes et d'un point d'eau.
- L'aménagement de l'actuelle caserne est relancé, on espère un rendu pour cet été.
- Les tarifs des mises à disposition des salles sont présentés. Il reste à finaliser la mise à disposition du local associatif.
- Le CCAS innove avec une rencontre le 08 novembre 2016 ouverte aux personnes de plus de 70 ans. L'info municipale de juin se fera le relais de cette action et de ce qui est prévu pour les personnes empêchées

La séance est levée à 23 h 15.

La secrétaire de séance :
Nathalie JACQUEMOT

Le Maire :
Nicolas MURE

